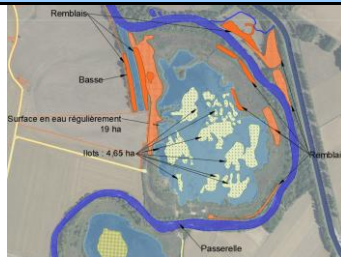


RIVIERE	Armançon	Superficie concernée : 35 ha
COMMUNE (S)	Jaulges (89)	Volume potentiellement stockable : 250 000
MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE de l'Armançon	
L'action est-elle inscrite dans un PAPI ?		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ?		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Si oui, référent PAPI :		XXX
Si oui, référent CTE&C :		XXX
Référent projet au sein de la structure (coordonnées) : Matthias Alloux		

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

Une ancienne gravière à l'intérieur d'un méandre de l'Armançon est aujourd'hui devenue une zone humide remarquable. Cette zone a été acquise par la Communauté de communes Serein-Armançe pour être protégée et aménagée (observatoires, panneaux, chemin).

Dans ce cadre, l'EPAGE souhaite réaliser une étude dans l'objectif de créer un Champ d'Inondation Contrôlée.

Objectifs visés

L'objectif est de profiter d'une zone humide remarquable, avec une topographie se prêtant à la réalisation d'un CIC.

Enjeux sur les parcelles concernées

Zone humide. Pas d'exploitation.

Nature de l'intervention

Etude topographique et modèle hydraulique et étude écologique

Conditions d'exécution

En concertation avec les partenaires locaux, il a été décidé de réaliser une étude de faisabilité intégrant le volet biodiversité dans l'optique de créer une CIC.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
Les montants suivants sont : HT TTC

Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
Etude topographique et hydraulique	mars-25	mm/aa	16 000,00 €
Etude écologique	mars-25	mm/aa	13 000,00 €
Conception AVP régie	mars-25	mm/aa	2 900,00 €
TOTAL			31 900,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

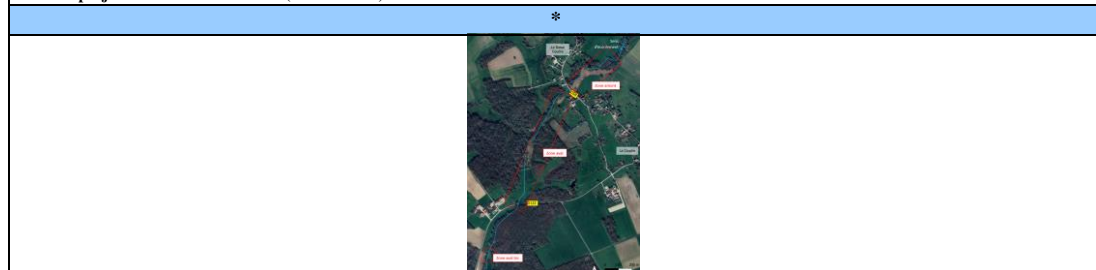
Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		AESN	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
1	16 000,00 €	12 800,00 €	- €	- €	- €	3 200,00 €	20%
2	13 000,00 €	10 400,00 €	- €	- €	- €	2 600,00 €	20%
3	2 900,00 €	2 320,00 €	- €	- €	- €	580,00 €	20%
4	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL	31 900,00 €	25 520,00 €	- €	- €	- €	6 380,00 €	



Restauration du ruisseau de Montigny et de ses zones humides à Montigny-les-Monts et Auxon



RIVIERE	ruisseau de Montigny	Superficie concernée : 7 ha
COMMUNE (S)	Montigny-les-Monts et Auxon (10)	Volume potentiellement stockable : 50 000
MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE de l'Armançon	
L'action est-elle inscrite dans un PAPI ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Si oui, référent PAPI : XXX		Si oui, référent CTE&C : XXX
Référent projet au sein de la structure (coordonnées) : Matthias Alloux		



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique
 Le ruisseau de Montigny est un affluent en rive droite de l'Armanche. Il a subi des dégradations type rectification, curage, etc. Cette configuration limite les débordements dans le champ d'expansion de crues naturel du cours d'eau.
 Les travaux présentés devraient permettre une régénération des milieux et un débordement plus naturel et fréquent du cours d'eau. De plus, cette zone non exploitée est sans enjeu inondation. Il a donc été décidé de créer 2 Champs d'Inondation Contrôlée sur le secteur.

Objectifs visés
 L'objectif est de retenir les eaux sur le bassin versant du ruisseau de Montigny par la création de Champs d'Inondation Contrôlée et par la restauration de ZEC associée à la restauration hydromorphologique du ruisseau.

Enjeux sur les parcelles concernées
 Prairies humides et boisements alluviaux non exploités et Prairies pâturées (hors CIC).

Nature de l'intervention
 Secteur amont et aval 1 : Arasement des merlons de curage et reméandrage du ruisseau sur 950 ml
 Secteur amont et aval 1 : Création de 2 CIC par création d'un merlon en travers avec passage hydraulique à section limitée
 Secteur aval 2 : Reméandrage du ruisseau dans son talweg sur 430 ml
 Création de mares
 Secteur amont et aval 1 : Travaux d'entretien des milieux ouverts (fauche/broyage)
 Aménagements agricoles (franchissement, abreuvement, clôtures)

Conditions d'exécution
 Une sollicitation d'une déclaration d'intérêt général et d'une déclaration loi sur l'eau pour les travaux ont été réalisées auprès de la DDT 21.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
Les montants suivants sont : HT TTC

Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
1-Travaux 1ère tranche	mai-25	août-25	276 000,00 €
1-Travaux 2ème tranche	mai-26	août-26	
2 - Frais annexes et imprévus			14 000,00 €
3-Animation / Maitrise d'œuvre	avr-24	déc-24	41 400,00 €
		TOTAL	331 400,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		AESN	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
1	276 000,00 €	220 800,00 €	- €	- €	- €	55 200,00 €	20%
2	14 000,00 €	11 200,00 €	- €	- €	- €	2 800,00 €	20%
3	41 400,00 €	33 120,00 €	- €	- €	- €	8 280,00 €	20%
4	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL	331 400,00 €	265 120,00 €	- €	- €	- €	66 280,00 €	



Restauration du ruisseau de la Trémagne et de ses zones humides à Chamoy et Saint-Phal



RIVIERE	Trémagne	Superficie concernée : 15 ha
COMMUNE (S)	Chamoy et Saint-Phal (10)	Volume potentiellement stockable : 60 000
MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE de l'Armançon	
L'action est-elle inscrite dans un PAPI ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Si oui, référent PAPI : XXX		Si oui, référent CTE&C : XXX
Réfèrent projet au sein de la structure (coordonnées) : Matthias Alloux		

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique
La Trémagne est un affluent en rive droite de l'Armanche. Elle a subi d'importantes modifications anthropiques type rectification, déplacement et multiplication de bras, moulins, étangs, etc. Cette configuration limite les débordements dans le champ d'expansion de crues naturel du cours d'eau. Les travaux présentés devraient permettre une régénération des milieux et un débordement plus naturel et fréquent du cours d'eau.
Objectifs visés
L'objectif est de restaurer le champ d'expansion de crue de la Trémagne, en restaurant la capacité de débordement du cours d'eau. Sur la zone 3, les eaux seront aussi ralenties par drainage de la forêt en rive gauche.
Enjeux sur les parcelles concernées
Zone 1 : Boisement alluvial, Zone 2 : Prairie, Zone 3 : Prairies pâturées
Nature de l'intervention
Description exhaustive des travaux envisagés
Création d'un nouveau tracé méandriforme (zone 1 : 1 056 ml, zone 2 : 1 116 ml, zone 3 : 2 745 ml)
Zone 2 : Aménagement du bief (nouvelle répartition des débits, réduction de la surface du plan d'eau)
Zone 3 : Ré-aménagement du réseau de noues et fossés
Création de 10 mares
Maintien d'usage et aménagements agricoles
Conditions d'exécution
Une sollicitation d'une déclaration d'intérêt général et d'une déclaration loi sur l'eau pour les travaux ont été réalisées auprès de la DDT 21.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération :	<input type="checkbox"/> d'investissement	<input checked="" type="checkbox"/> de fonctionnement	
Les montants suivants sont :	<input type="checkbox"/> HT	<input checked="" type="checkbox"/> TTC	
Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
1-Travaux de terrassement	mai-25	sept-25	582 500,00 €
2 - Frais annexes et imprévus			89 125,00 €
3-Animation / Maitrise d'œuvre	juil-24	sept-25	87 375,00 €
			- €
		TOTAL	759 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		AESN	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
1	582 500,00 €	524 250,00 €	- €	- €	- €	58 250,00 €	10%
2	89 125,00 €	80 212,50 €	- €	- €	- €	8 912,50 €	10%
3	87 375,00 €	78 637,50 €	- €	- €	- €	8 737,50 €	10%
4	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL	759 000,00 €	683 100,00 €	- €	- €	- €	75 900,00 €	



**Restauration écologique de l'Yonne et du Tholon
et création d'une Zone d'Expansion des Crues sur
le site des étangs de Saint-Aubin**



Syndicat Mixte
Yonne Médian

RIVIERE	YONNE - THOLON	Superficie concernée : 300ha
COMMUNE (S)	JOIGNY, CEZY, SAINT-AUBIN- SUR-YONNE	
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Mixte Yonne Médian (SMYM)	Volume potentiellement stockable :
L'action est-elle inscrite dans un PAPI ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ?
Si oui, référent PAPI :	XXX	Si oui, référent CTE&C :
Référent projet au sein de la structure (coordonnées) :	Gaëtan NOBLET	Benoit MASSA (AESN) gaetan.noblet@yonnemedian.fr 07 64 07 42 63

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique
Remise de l'Yonne et du Tholon dans leur chenaux d'origine, amélioration de leur connectivité avec leur lit majeur (ZEC)
Objectifs visés
Amélioration de la qualité de la ressource en eau. Optimisation de zone d'expansion des crues.
Enjeux sur les parcelles concernées
Agriculture et sylviculture
Nature de l'intervention
Ouverture et arrasement de la digue en rive droite de l'Yonne retour de la rivière dans son chenal d'origine. Bouchon sur le chenal existant. Comblement du chenal existant du Tholon en amont immédiat de sa confluence avec l'Yonne. Retour du Tholon dans son chenal d'origine.
Conditions d'exécution
Les travaux s'inscrivent dans une DIG portée par le Syndicat Mixte Yonne Médian : Arrêté Préfectoral n° DDTSEE-2021-0050 portant déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'Environnement relative à l'aménagement et la gestion des milieux aquatiques sur le territoire du Syndicat Mixte Yonne Médian. Des convention seront signées avec les propriétaires riverains privée comme public.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération :	<input checked="" type="checkbox"/> d'investissement	<input type="checkbox"/> de fonctionnement	
Les montants suivants sont :	<input type="checkbox"/> HT	<input checked="" type="checkbox"/> TTC	
Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
1-Etude	mai-25	mai-26	300 000,00 €
2-MOe	mai-26	déc-26	75 000,00 €
3-Travaux	mai-26	déc-26	500 000,00 €
4-nature de la dépense	mm/aa	mm/aa	- €
		TOTAL	875 000,00 €

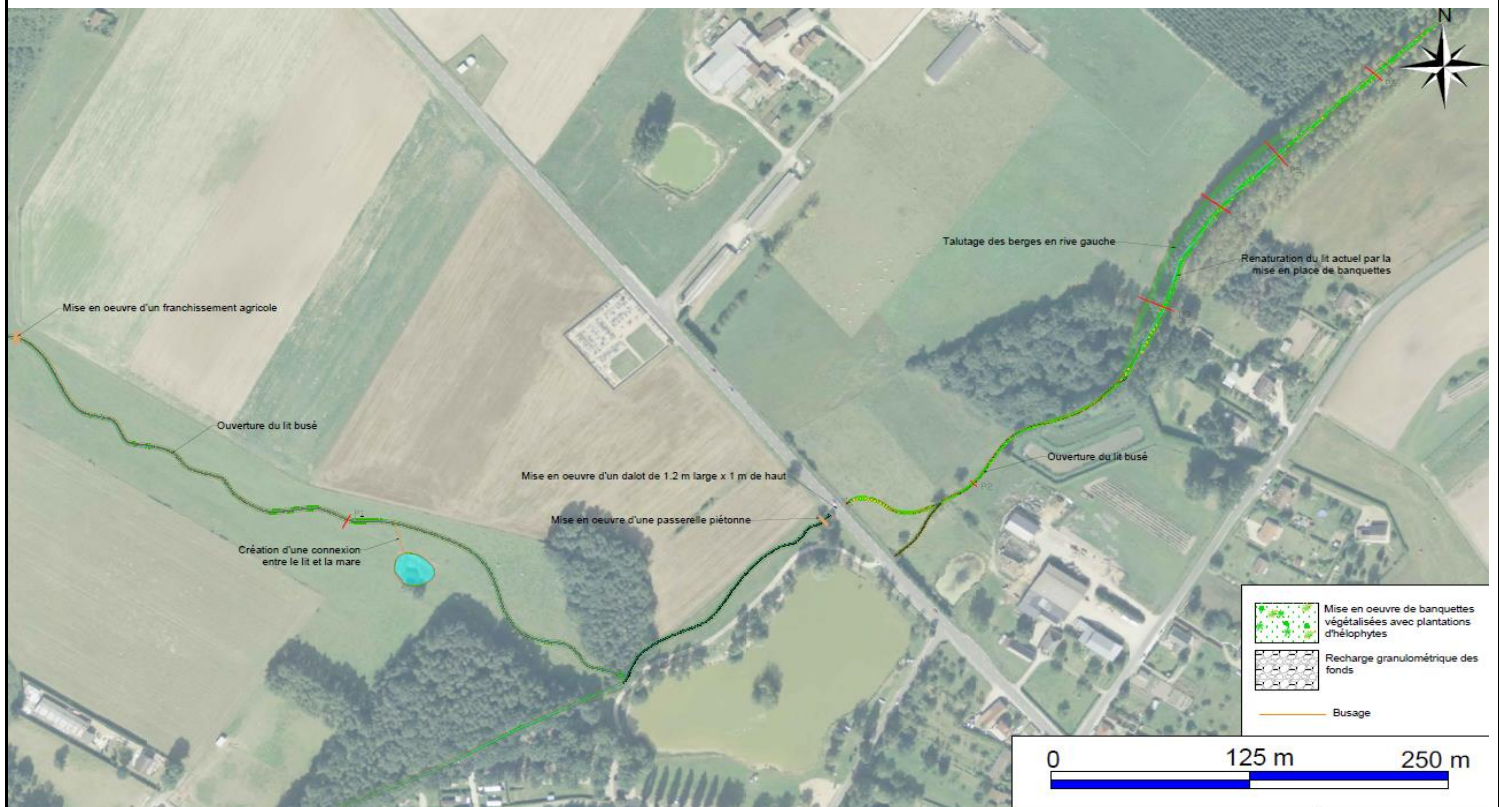
PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
1	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	30 000,00 €	10%
2	75 000,00 €	- €	- €	- €	- €	7 500,00 €	10%
3	500 000,00 €	- €	- €	- €	- €	50 000,00 €	10%
4	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL	875 000,00 €	- €	- €	- €	- €	87 500,00 €	

Travaux de débusage et de restauration morphologique de la Bezonde pour améliorer la connexion de la ZEC à Nesloy (45)

RIVIERE	La Bezonde (FRHR82)	Superficie concernée : 62 000 m²
COMMUNE (S)	Nesploy	Volume potentiellement stockable : 15 000 m³
MAITRE D'OUVRAGE	EPAGE du Bassin du Loing	
L'action est-elle inscrite dans un PAPI ?		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ?		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, référent PAPI :		Si oui, référent CTE&C : Claire HERBLOT
Référent projet au sein de la structure (coordonnées) : Jonathan LE BEC - j.lebec@epageloing.fr - 06 98 32 39 41		

LOCALISATION



Commune : Nesploy

Maitrise d'oeuvre relative aux travaux d'aménagement de la Bezonde à Nesploy

Etat projeté
Planche 1

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

La Bezonde prend sa source en forêt d'Orléans. L'hydrosystème forestier fonctionne hydrauliquement bien mais en aval de la RD 9 la Bezonde est busée sur plusieurs centaines de mètres.

En effet, dans les années 80, la Bezonde fut busée sur plusieurs centaines de mètres afin de faciliter le rescindement des parcelles (Prairies) et de soustraire la contrainte d'entretien du cours d'eau

Le bassin de la Bezonde présente un fort état de dégradation général lié à d'importants travaux de recalibrage et de rectification réalisés dans les années 60-70 dont les désordres hydrobiologiques sont encore prégnants aujourd'hui.

Le bassin versant de la Bezonde est considéré comme prioritaire pour l'EPAGE du bassin du Loing comme secteur à restaurer afin de réduire les dommages hydrauliques et biologiques de ce territoire.

Objectifs visés

Dans la continuité de travaux réalisés en 2020, une seconde opération, visant à remettre la Bezonde à ciel ouvert et à restaurer son hydromorphologie, est prévue dès l'été 2025.

Cette opération permettra de restaurer les fonctions hydrobiologiques naturelles de la Bezonde sur un linéaire de 1 100 m.

En effet, les travaux prévus amélioreront substantiellement les échanges de la rivière avec sa nappe et son lit majeur.

Enjeux sur les parcelles concernées

Les enjeux sont :

- restaurer les habitats aquatiques ;
- rétablir les fonctions écologiques de la rivière et de la vallée alluviale ;
- améliorer la qualité de l'eau;
- réduire les ruissellements et atténuer les risques d'inondations en aval;
- maintien des usages agricoles actuels (élevage);
- préservation des zones humides forestières en amont

Nature de l'intervention

Les interventions principales sont les suivantes :

- Remise à ciel ouvert par le retrait des buses et restauration morphologique de la Bezonde
- Mise en œuvre de clotures et d'abreuvoirs aux droits des prairies attenantes
- Abattage d'une peupleraie et reconversion de la parcelle en prairie

Conditions d'exécution

Dépôt du dossier réglementaire auprès de la DDT45 courant du premier semestre 2025.
Passation du marché de travaux d'ici juin 2025
Réalisation des opérations entre septembre et novembre 2025

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
Les montants suivants sont : HT TTC

Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
Travaux	sept-25	déc-25	100 000,00 €
		TOTAL	100 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		AESN				Euros	%
marché de travaux	100 000,00 €	80 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €	20%
TOTAL	100 000,00 €	80 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €	20%



Optimisation de la capacité de rétention, de solutions de protection et de résilience. Résidence Port Sud, Breuillet - acquisitions foncières



SYNDICAT DE L'ORGE

RIVIERE	Orge	Superficie concernée : 39 020 m²
COMMUNE (S)	Breuillet	Volume potentiellement stockable : 20 000 m³
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat de l'Orge	

L'action est-elle inscrite dans un PAPI ?	Oui	*	Non	L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ?	Oui	*	Non
---	-----	---	-----	--	-----	---	-----

Si oui, référent PAPI : Julie Dufourd Si oui, référent CTE&C : Franck Boittin

Référent projet au sein de la structure (coordonnées) : Franck Boittin - franck.boittin@syndicatdelorge.fr
Emmanuel Pranal - emmanuel.pranal@syndicatdelorge.fr

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

50 habitations impactées par des inondations en temps de crue.
 La zone d'étude se situe sur la commune de Breuillet au droit de la résidence de Port-Sud, légèrement en aval de la confluence entre l'Orge et la Renarde. Cette résidence compte environ 700 logements en fond de la vallée de l'Orge. Sa construction à la fin des années 60 a entraîné la suppression du lit de la Grande Boëlle traversant à l'origine cette zone et son remplacement par un lac de plus de 6 hectares. Lors de la crue de l'Orge de juin 2016 (période de retour estimée entre 30 et 50 ans), la Grande Boëlle est sortie de son lit. Selon le SYORP, les habitations de l'avenue de Bougainville, à l'amont du lac de la résidence, ont été sévèrement touchées. Selon la commune de Breuillet, 280 habitations sur l'avenue de Bougainville et les différents hameaux de la résidence ont été impactés par la crue (directement par les inondations ou indirectement par coupure de l'électricité). Les voiries des hameaux de la Gondole, du Galion et de la Goëlette, ainsi que de l'avenue de Bougainville étaient sous les eaux. La résidence a également été touchée lors de la crue de mars 2020 mais avec un impact nettement plus faible. De plus, le PPRi de l'Orge et de la Salmouille place la résidence en zone inondable avec un aléa de moyen à fort.

Objectifs visés

Dans ce contexte, une étude a été réalisée en 2018 par SAFEGE dans le but de proposer des mesures permettant d'accroître la résilience de la copropriété face au risque inondation. L'objectif de la présente étude consiste à proposer de nouvelles solutions davantage optimisées, que ce soit en termes de coût et/ou de capacité de rétention créée pouvant également améliorer la protection contre les inondations des riverains de la résidence de Port-Sud, notamment au niveau de l'avenue de Bougainville.
 Modification des profils d'écoulements de 2 cours d'eau. Déplacement de la confluence.
 Maîtrise des zones de débordements.
 Mobilisation et restauration du champs d'expansion de crue

Enjeux sur les parcelles concernées

Augmentation de l'inondabilité de la plaine.
 Réduction des inondations en période d'événements climatiques extrêmes

Nature de l'intervention

Acquisition foncière pour la réalisation des travaux. La nature des travaux consiste à modifier le tracé de cours d'eau. Créer un déversoir afin de restaurer une zone d'expansion de crue.

Conditions d'exécution

Devenir propriétaire de la plaine inondable et des berges de cours d'eau.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
 Les montants suivants sont : HT TTC

Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	
Acquisition foncière	mars-25	mars-25	
TOTAL			

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
						Euros	%
1		0 euros				58 530 €	100%
TOTAL						58 530 €	



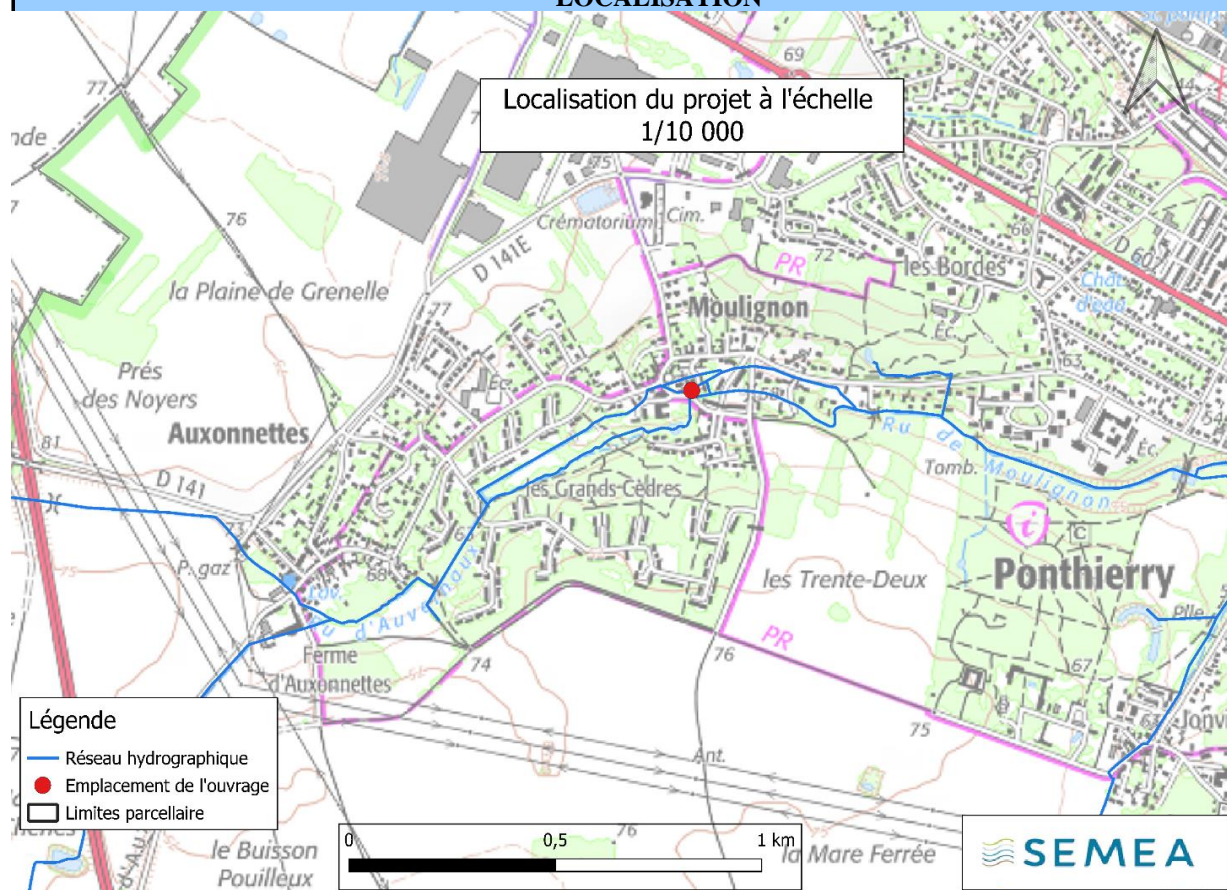
Réouverture du ru de Moulignon pour une meilleure gestion des inondations à Saint Fargeau Ponthierry



RIVIERE	Ru de Moulignon	Superficie concernée : 1000m2
COMMUNE (S)	Saint Fargeau Ponthierry	Volume potentiellement stockable : 3 000
MAITRE D'OUVRAGE	SEMEA	

L'action est-elle inscrite dans un PAPI ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	L'action est-elle inscrite dans un CTE&C ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui
Si oui, référent PAPI :	---	Si oui, référent CTE&C :	Matthieu BIGNE
Référent projet au sein de la structure (coordonnées) :		20 Boulevard du Maréchal Lyautey, 91 490 Milly-la-Forêt	

LOCALISATION





DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

Intégrée dans une vision à échelle de la commune, cette action qualifiée "sans regrets" serait la première étape de l'action qui vise à la réouverture du ru dans le coeur de Moulignon à Saint-Fargeau Ponthierry.

Suite aux inondations qu'à subi la commune en 2016 et 2024. Un schéma directeur du bassin versant a été lancé en 2021, suivi d'une maîtrise d'oeuvre préalable lancée en 2023 (toujours en cours). L'identification de mesure de travaux à faire en avance de phase a permis de déterminer quelques actions sans regrets qui peuvent débiter en amont du reste du projet.

Le ru de Moulignon est à ciel ouvert jusqu'à son entrée dans le cœur urbain du hameau de Moulignon.

Au droit de la rue des Tilleuls, le ru de Moulignon entre dans une buse en béton. Après quelques mètres, ce ru se divise en deux bras souterrains dont l'un est la continuité de la buse en béton et l'autre, sans doute un passage plus ancien est constitué d'une voûte en pierre de meulières d'une longueur d'environ 270m. Le fond du lit est constitué d'une granulométrie variée et intéressante.

A l'observation, ce bras est plus profond que celui en béton et semble capter un plus grand débit en situation normale.

Dans cette configuration, lorsque le débit du ru de Moulignon dépasse la capacité de la buse de la rue des Tilleuls, cela provoque un débordement et l'inondation de la place des Tilleuls.

Cependant, le fond de vallée étant imperméabilisé l'eau ne trouve pas d'exutoire et stagne sur la place des Tilleuls où les habitations sont inondées.

Ces ouvrages constituent une rupture de la continuité écologique et présentent des impacts importants sur le milieu et le fonctionnement naturel du cours d'eau.

De plus, cet ouvrage en pierres de meulières a été fragilisé lors des crues successives. Cette observation est attestée par l'effondrement de quelques mètres de la voûte en meulières par le passage d'engins lors de travaux d'aménagements réalisés en surface. En cas d'effondrement, la mise en charge du ru de Moulignon serait encore plus rapide et les dégâts plus importants. Le dégagement de la voûte en cas de crue serait par ailleurs compliquée.

Objectifs visés

L'objectif du projet est de mener des actions permettant de préparer et d'avancer sur le projet de plus grande ampleur de réouverture du ru de Moulignon à la place des Tilleuls et améliorer le ressuyage

Enjeux sur les parcelles concernées

Parcelles communales

Nature de l'intervention

Le SEMEA procédera à la suppression de la partie supérieure de cet ouvrage. Les dimensions de l'ouvrage sont 1,4m de large, 70m de long (15m en amont de la partie ouverte et 65m en aval de la partie ouverte) et 1,8m de hauteur (du lit mineur à la surface). Le volume de matériaux à extraire est estimé à 80m³. Le lit mineur restera inchangé.

Des berges de 1/1 seront aménagés à 40cm de hauteur afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage une fois l'extraction de la voûte effectuée.

Une section de quelques mètres sera conservée à l'amont afin de laisser un passage aux piétons et d'éviter la fragilisation des murs adjacents. L'érable cinquantenaire sera conservé.

Conditions d'exécution

La seule contrainte est l'instruction du dossier par la DDT, opération terminée.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
 Les montants suivants sont : HT TTC

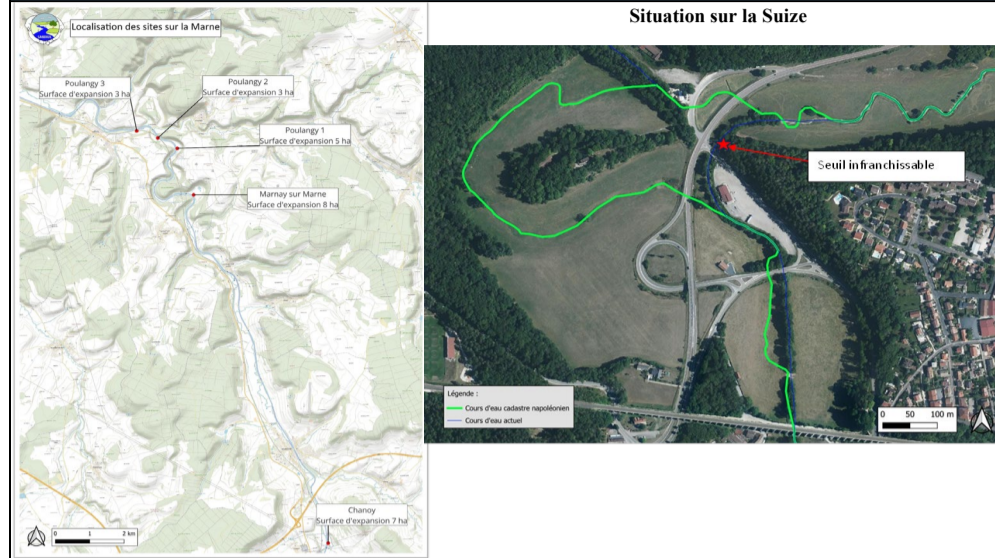
Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
1-travaux	févr-25	mars-25	36 000,00 €
2-nature de la dépense	mm/aa	mm/aa	- €
3-nature de la dépense	mm/aa	mm/aa	- €
4-nature de la dépense	mm/aa	mm/aa	- €
TOTAL			36 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		AESN				Euros	%
1	36 000,00 €	28 800,00 €			- €	7 200,00 €	20%
TOTAL	36 000,00 €	28 800,00 €	- €	- €	- €	7 200,00 €	20%

RIVIERES	SUIZE et MARNE	Superficie concernée : 20 hectares
COMMUNE (S)	Chaumont, Chanoy, Marnay sur Marne et Poulangy	Volume potentiellement stockable : environ 150.000 m3
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses Affluents (52)	

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

La rivière Suize a été déplacée et un méandre a été recoupé pour la création de la voie de contournement de Chaumont dans les années 1960. Ainsi près de 1000 mètres de lit mineur ont été supprimés. Sa ZEC associée a elle aussi été supprimée de fait. Ces travaux ont entraîné également l'incision du lit mineur en amont de la zone de recoupement bloquant tout débordement en lit majeur. Dans un autre contexte, la création du Canal entre Champagne et Bourgogne et de la voie ferrée de Chaumont à Langres ont entraîné le recoupement de nombreux méandres qui permettaient le stockage des eaux en crue. Ces méandres sont aujourd'hui déconnectés, le canal par ses berges et la voie ferrée étant des ouvrages structurants bloquant l'expansion des eaux par leur effet digue en lit majeur (voir le relevé des ouvrages faisant digue réalisés par le SMBMA)

Objectifs visés

Le projet vise à étudier la possibilité de réactiver les anciens méandres recoupés et ainsi mobiliser à nouveau leur ZEC. L'opération est ambitieuse au regard du contexte de franchissement de plusieurs ouvrages (route, canal et voie ferrée). Elle nécessite l'adhésion des gestionnaires de ces ouvrages mais également des propriétaires et des exploitants agricoles concernés dans les zones de stockage à remobiliser avec une surinondation que les propriétaires ne connaissent pas actuellement

Enjeux sur les parcelles concernées

Les parcelles sont situées en zone prairiale pour la plupart. Cependant il est à noter la présence d'un puits utilisés par un riverain de la Suize lui permettant son alimentation en eau potable. Ce puits risque donc d'être inondé en période de crue et le rendre impropre à une utilisation pour la consommation humaine, sa suppression et son remplacement devra être envisagé. Dans un même temps, un changement de la composition floristique doit être envisagé en cas de réalisation du projet et ainsi renforcer la biodiversité sur ces parcelles et dans un même temps les rendre plus difficilement gérables pour les exploitants agricoles.

Nature de l'intervention

L'étude doit donc intégrer plusieurs thématiques et compétences : topographique pour connaître l'incidence des ouvrages et les possibilités de les rendre franchissable pour remobiliser le lit majeur, hydraulique et hydrologique pour connaître les débits actuels et les volumes stockables sur les zones définies, botanique pour connaître la flore actuelle et celle qui pourrait se développer en cas de réalisation, agricole pour connaître l'économie actuelle sur les parcelles et les impacts potentiels sur l'exploitation agricole, génie civil pour déterminer la capacité à rendre transparent les ouvrages actuels (route, canal, voie ferrée). L'étude doit déterminer également les possibilités d'adhésion des personnes concernées et/ou les moyens de les faire adhérer au projet par tout moyen disponible et notamment financier.

Conditions d'exécution

L'étude sera portée par le SMBMA et ses services techniques en collaboration avec les services de l'EPTB Seine Grands Lacs et son service ZEC. Les résultats de l'étude et notamment la partie mobilisable des ZEC sera croisée avec l'outil géomatique développée par SGL. L'étude durera 12 mois et sera lancée au 1er semestre 2025. Elle associera l'ensemble des parties prenantes autour d'un comité de pilotage, lieu d'échange et de discussion avec les propriétaires. Elle doit permettre de définir les bénéfices attendus en termes de stockage dans des ZEC naturelles mais également de gains en termes de biodiversité.

ECHEANCIER

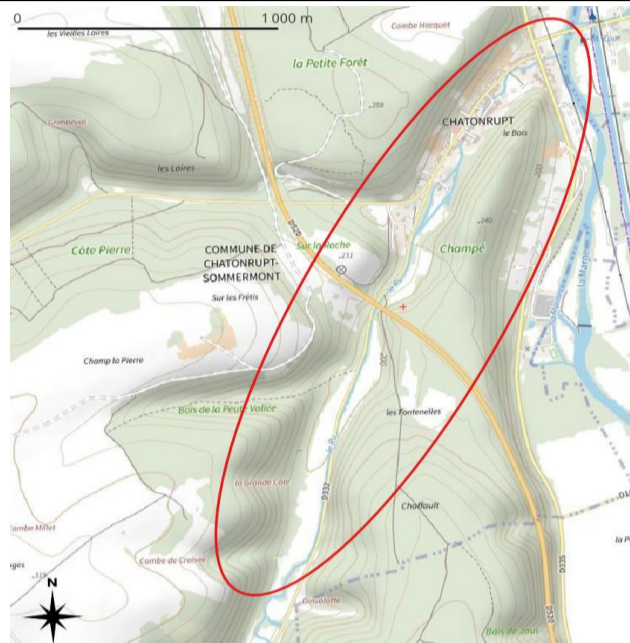
Il s'agit d'une opération :	d'investissement	X de fonctionnement	
Les montants suivants sont :	HT	X TTC	
Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
Réalisation de l'étude	juin-25	juin-26	120.000 €
Animation par les services du SMBMA (30 jours)	juin-25	juin-26	15.000 €
		TOTAL	135 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de la dépense	Montant	Subventions				Reste à charge du maître d'ouvrage	
		Agence de l'Eau Seine-Normandie	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Euros	%
Réalisation de l'étude	120 000,00 €	96 000,00 €	- €	- €	- €	24 000,00 €	20%
Suivi de l'étude par le SMBMA (du DCE à la réception)	15 000,00 €	12 000,00 €				3 000,00 €	20%
TOTAL	135 000,00 €	108 000,00	- €	- €	- €	27 000,00 €	20%

RIVIERE	Ruisseau de Sommermont	Superficie concernée : 7 hectares
COMMUNE	Chatonrupt-Sommermont	Volume potentiellement stockable : environ 13 000 m3
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses Affluents (52)	

LOCALISATION



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte et problématique

En amont du Viaduc de Chatonrupt, le cours d'eau a été déplacé le long de la route sur environ 1 km. Sa section surcalibrée limite fortement les débordements. Dans la traversée de Chatonrupt, 16 seuils infranchissables entravent l'accès du poisson aux zones de frayères situées en amont.

Objectifs visés

Pour la partie située en amont du viaduc : reconquête de la ZEC, amélioration de l'état écologique du cours d'eau (débits d'étiage, habitats, etc.), augmentation de la rugosité par les travaux de reméandrement puis de plantations à N+3. Pour la partie située dans la traversée de Chatonrupt : suppression des obstacles à la continuité écologique, amélioration de l'état écologique du cours d'eau (suppression des remous).

Enjeux sur les parcelles concernées

Pour la partie située en amont du viaduc : aucun enjeu (prairies). L'expansion des crues en amont de Chatonrupt (zone de surstockage) atténuera les inondations dans la traversée du village. Pour la partie située dans la traversée de Chatonrupt : enjeux inondation (habitations à proximité du cours d'eau). Les propriétaires sollicités ont donné leur accord.

Nature de l'intervention

Pour la partie située en amont, le ruisseau sera replacé dans son point bas avec une section permettant des débordements annuels. Le tracé méandrique favorisera les débordements avec des vitesses d'écoulement moindres. Des plantations ainsi que des clôtures seront mises en place sur tout le linéaire. La mise en place de matériaux alluvionnaires dans le fond du lit favorisera la dissipation de l'énergie du cours d'eau. Pour la partie située dans la traversée de Chatonrupt : suppression des seuils ou réalisation d'une échancrure lorsque le seuil maintient le profil en long (présence de murs). A noter que l'aménagement des seuils ne représente financièrement qu'une infime partie du projet global.

Conditions d'exécution

Le projet sera réalisé par les agents du SMBMA : levé topo, modélisation du projet (profils en long, profils en travers, cubatures, etc.), conventions avec les propriétaires, DLE, DIG, DCE, consultation des entreprises, analyse des offres, suivi des travaux, réception des travaux, etc.

ECHEANCIER

Il s'agit d'une opération : d'investissement de fonctionnement
 Les montants suivants sont : HT TTC

Détail des dépenses envisagées	Date estimée de démarrage	Date estimée de fin	Coût
Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux réalisés en régie par les services du SMBMA (40 jours, uniquement pour la partie située en amont du viaduc)	mars-25	oct-25	20 000 €
Travaux secteur amont (reconquête ZEC)	juin-25	oct-25	230 000 €
Travaux secteur aval (RCE)	juin-25	oct-25	20 000 €
TOTAL			270 000 €

PLAN DE FINANCEMENT